

148^e ÉDITION - juillet 2020

Faits divers du conseil municipal du 1er juin 2020

PROGRAMME DE PRÉVENTION INCENDIE

Il est proposé par le conseiller Simon Pelletier avec l'appui de la conseillère Marlène Bourgault et il est résolu d'accepter le programme de prévention incendie. Il a pour but que les bâtiments habités ou habitables, classés risque faible, soient munis d'au minimum un détecteur de fumée par étage et d'un détecteur de monoxyde de carbone et que ces détecteurs soient fonctionnels, afin de l'inclure dans le nouveau schéma de couverture de risques qui est actuellement en préparation.

Profitez de votre été!



Cueillette des bacs

-	1-2 juillet
8-9 juillet	15-16 juillet
22-23 juillet	29-30 juillet

La berce du Caucase: signaler sa présence

Vous avez vu cette plante? Vous pouvez faire un signalement au 581-224-6671 ou au <http://byebyberceducaucase.com/> Attention elle peut provoquer douleurs et lésions (similaires à des brûlures)



S.v.p. adaptez votre comportement en fonction de chaque niveau: **BAS** : moment pour effectuer vos brûlages **MODÉRÉ** : feux petite dimension. **ÉLEVÉ** : N'allumez pas si la vitesse du vent est supérieure à 20 km/h et ne faites pas de brûlage. **TRÈS ÉLEVÉ** : Faites des feux seulement dans des installations munies d'un pare-étincelles réglementaire (ouvertures de moins d'un centimètre). **EXTRÊME** : Évitez de faire des feux.

INTERDICTION DE FEUX À CIEL OUVERT



Bureau municipal sur r.d.v.

Pour nous rencontrer, prenez rendez-vous s.v.p.

Contactez-nous!



Le Défi Vélo Pierre Daigle est annulé pour cet été, on se reprend l'an prochain!

Remboursement en cours

L'expérience **SUSHI À LA MAISON**

Contactez-nous s.v.p. pour connaître la procédure 356-5501

IMPORTANT

Avons-nous vos coordonnées pour vous joindre en cas de coupure d'eau?

Voici la démarche à suivre pour ceux ou celles qui veulent se procurer un permis de construction ou de rénovation:

Étape 1: Appeler au (418) 356-5501 ou envoyer un courriel à urbanisme@saintpamphile.ca en mentionnant les détails suivants:

- Nom du propriétaire et son numéro de téléphone;
- Adresse de la propriété;
- Nature des travaux;
- Nom de l'entrepreneur (s'il y en a un);
- Coût estimé des travaux, ainsi que la date de début et de fin des travaux.

Étape 2: Francis Vaillancourt, responsable de l'urbanisme préparera le permis et vous l'enverra par la poste avec la facture, s'il y a lieu.



Toutefois, pour ceux d'entre vous qui ont des projets particuliers, vous pouvez communiquer avec M. Francis pour prendre rendez-vous.

Bibliothèque Marie-Louise Gagnon

Service temporaire de bibliothèque mobile et sans contact

- 1 PRÉPARER VOTRE COMMANDE.**
Préparer une liste de livres que vous amèneriez lire. Vous pouvez vous inspirer des albums «Suggestions de lectures» sur la page Facebook du Service des loisirs de Saint-Pamphile.
- 2 PASSEZ VOTRE COMMANDE AU MAXIMUM LE MERCREDI.**
Passez votre commande par téléphone au 418-356-5501 ou par courriel à loisirs@saintpamphile.ca au maximum le mercredi. Contactez-nous selon les mêmes modalités pour une prochaine livraison.
- 3 ON VOUS LIVRE LE VENDREDI!**
Laissez les livres à retourner dans un sac de plastique près de votre porte le vendredi avant-midi. Nous laisserons les nouveaux emprunts au même endroit.

** Le maximum de prêt est de 3 volumes par usager.
** Lorsque vous nous soumettez votre commande, incluez plus de titres au cas où les livres souhaités seraient déjà en circulation. Nous tentons de notre mieux de respecter vos premiers choix, mais il se peut que ce soit impossible compte tenu que les volumes sont mis en quarantaine à leur retour, ce qui ralentit le roulement de prêt.

Pour information: 418-356-5501